



PRÉFET DU RHÔNE

Direction
Interdépartementale
des Routes Centre-Est

Service Exploitation
et Sécurité

Lyon le 05/01/2016

Affaire suivie par : Marin Pailloux
Tél. : 04 69 16 62 71
Courriel : marin.pailloux@developpement-durable.gouv.fr

DOSSIER DE PRESSE

Régulation dynamique des vitesses sur la Rocade Est (RN346)

La RN346 : un maillon du contournement Est de l'agglomération lyonnaise

Également dénommée « Rocade Est », la RN346 est une route nationale gérée par la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIRCE). Elle se développe sur 14 km en traversant les communes de Vaulx-en-Velin, Décines-Charpieu, Chassieu, Genas et Saint-Priest. Elle assure la liaison au nord avec l'A46 Nord concédée à APRR et au sud avec l'A46 Sud concédée à ASF, et constitue à ce titre le maillon central du contournement Est de l'agglomération lyonnaise, long de 62 km.

Cette voie structurante de l'agglomération est aménagée à 2 x 2 voies. Outre les 2 nœuds autoroutiers d'extrémité (au nord avec A42 - nœud des Îles - et au sud avec A43 - nœud de Manissieux), elle dessert l'est lyonnais par l'intermédiaire de 6 échangeurs.

La vitesse y est limitée à 90 km/h pour la circulation générale, 80 km/h pour les poids-lourds de plus de 3,5 tonnes.

Un trafic élevé, des congestions fréquentes

Le trafic général varie, selon les sections, de 72 500 à 78 300 (trafic moyen journalier 2014). Il est à noter que le trafic a tendance à baisser depuis 2007, année où le trafic a culminé avec des valeurs comprises entre 79 000 et 84 400 véhicules/jour.

Le nombre de poids-lourds est élevé : entre 14 000 et 14 500 (trafic moyen journalier 2014) et représente environ 19 % du trafic général. Il est en légère progression depuis 2011 (environ 0,6 % par an), mais en baisse notable par rapport à 2007, où il a atteint un pic avec des valeurs comprises entre 16 000 et 16 500 véhicules/jour.

PRÉFET DU RHÔNE

En jour de semaine, ces trafics sont significativement plus élevés : de 81 000 à 89 000 véhicules/jour, dont 18 à 19 000 poids-lourds.

En heures de pointe, on atteint des chiffres très élevés notamment dans la partie sud avec des valeurs de l'ordre de 7500 véhicules/heure le matin et de 7000 véhicules/heure le soir, approchant le niveau de capacité théorique d'une route à 2 x 2 voies.

C'est pourquoi des congestions récurrentes se forment aux heures de pointe, sources de stress, d'insécurité et de pollution.

La réalisation du Grand Stade de Décines : une opportunité pour améliorer le fonctionnement de la Rocade Est

Les études de trafic, menées préalablement à l'enquête publique de l'échangeur 7 desservant le Grand Stade, ont montré que des améliorations des conditions de circulation étaient envisageables : par une meilleure connaissance des données de trafic en temps réel d'une part, par la mise en œuvre de mesures dynamiques de gestion du trafic d'autre part.

Un programme d'équipements permettant d'améliorer le recueil de données a donc été élaboré, il s'est traduit par la mise en place de 7 stations de comptage et 3 caméras nouvelles. 5 panneaux à messages variables ont également été posés (3 sur la rocade Est, 1 sur l'A42 et 1 sur l'A43), ainsi que 3 panneaux de taille plus réduite sur certains points d'entrée de la Rocade.

Les mesures dynamiques de gestion du trafic décidées sont de 2 types :

- la régulation dynamique des vitesses
- la possibilité de mettre en œuvre une interdiction de dépasser pour les poids-lourds sur certaines périodes

La DIR Centre-Est activera à partir du 7 janvier la régulation dynamique des vitesses.

L'interdiction dynamique de dépasser pour les poids-lourds sera mise en place ultérieurement, après une première évaluation des impacts de la régulation des vitesses.

La régulation dynamique des vitesses, c'est quoi ?

C'est adapter les vitesses réglementaires aux conditions de trafic de manière à maintenir le plus longtemps possible un débit de trafic proche de la capacité maximale de la voie :

- en homogénéisant le trafic par la réduction du différentiel de vitesses entre véhicules,
- et en favorisant ainsi une utilisation optimale des 2 voies de circulation

Le système de régulation dynamique des vitesses permet :

- de retarder et réduire l'apparition des congestions,
- de mieux maîtriser les temps de parcours notamment aux heures de pointe,
- d'améliorer la sécurité des usagers en limitant le nombre d'accidents/incidents (notamment dus aux changements de files) et en réduisant le nombre d'accidents en queue de bouchons
- de diminuer globalement les effets polluants du trafic sur l'environnement (émissions de gaz à effet de serre et polluants locaux)

Ce que les usagers y gagnent :

- un meilleur confort de conduite, grâce à :
 - la diminution des ralentissements (moins de phénomènes d'accordéon),
 - la diminution des manœuvres de dépassement (moins de changements de files et de coups de freins),
- une diminution du stress grâce à une conduite plus apaisée, donc plus sécuritaire,
- une augmentation de la sécurité,
- un gain de temps : une réduction des vitesses pratiquées peut faire gagner plusieurs minutes en évitant la formation de bouchons,
- des économies de carburant,
- un gain sur les impacts environnementaux, notamment sur les émissions de gaz à effet de serre.

Les panneaux mis en place pour informer les usagers

Le système mis en place fait partie d'un dispositif réglementaire, prévu par arrêté ministériel du 6 décembre 2011.

Pour informer les automobilistes, 2 types de panneaux sont mis en place :

- des panneaux informatifs pour indiquer aux usagers qu'ils entrent dans une zone de vitesse régulée, implantés sur toutes les bretelles d'accès, ou qu'ils en sortent, implantés en fin de section (voir dessins de ces panneaux en annexe)
- des panneaux lumineux indiquant la vitesse autorisée, soit implantés au-dessus des voies de circulation et positionnés environ tous les 1,5 km, soit implantés sur chaque bretelle d'entrée sur la Rocade Est. Au total, ce sont 27 couples de panneaux lumineux qui ont été installés (voir photos en annexe)

Outre la vitesse autorisée, ces panneaux peuvent afficher tous les panneaux du Code de la Route. Ils seront donc également utilisés pour signaler des travaux, des ralentissements, des accidents, des rétrécissements, etc.

Les panneaux fixes qui indiquaient antérieurement les vitesses autorisées sont masqués.

Pour mieux comprendre la régulation dynamique des vitesses, découvrez l'animation sur le site internet de la DIR Centre-Est

<http://www.enroute.centre-est.developpement-durable.gouv.fr/>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

La RN346 (Rocade Est) dans le réseau des voies rapides de l'agglomération lyonnaise

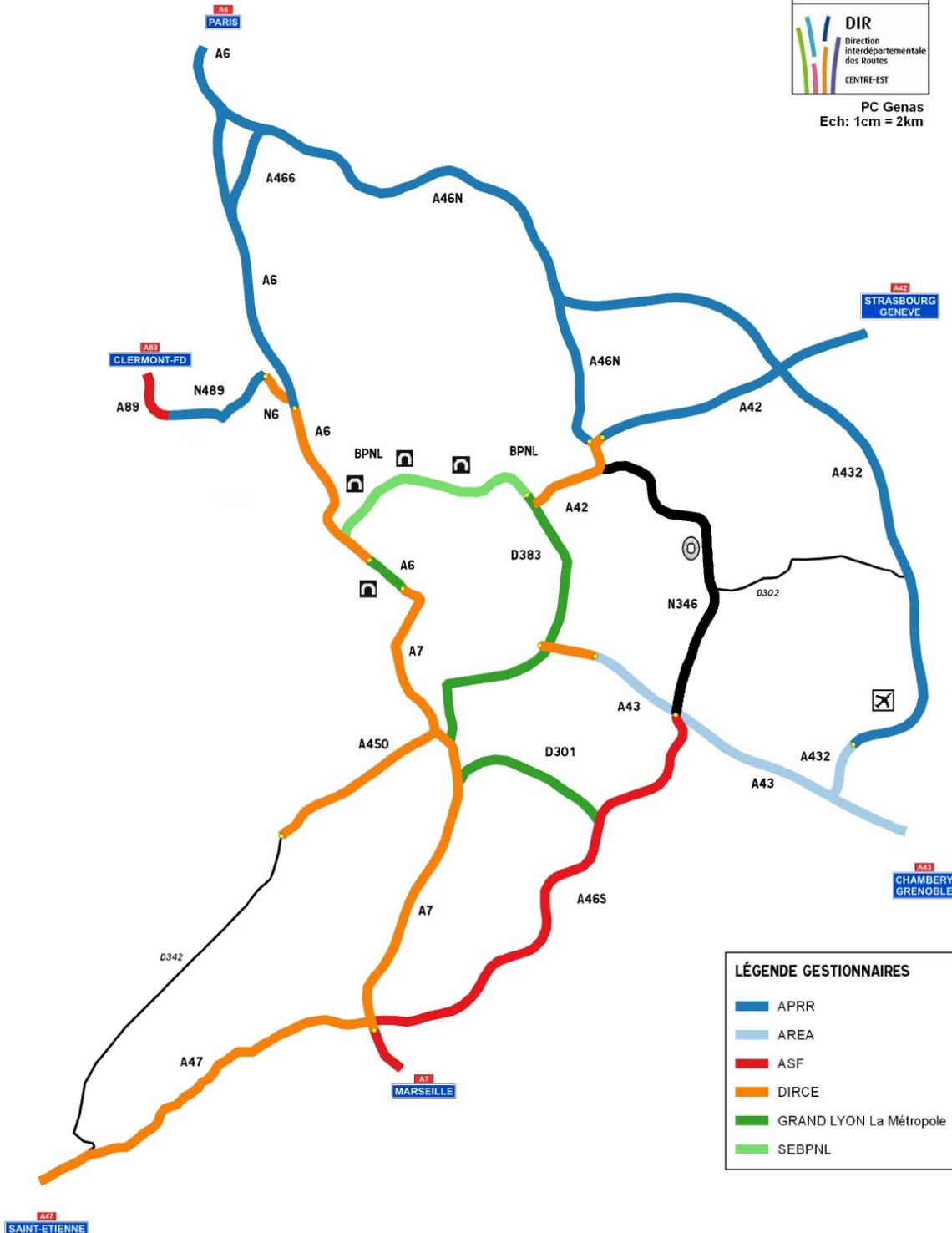


VOIES RAPIDES DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE



DIR
Direction
interdépartementale
des Routes
CENTRE-EST

PC Genas
Ech: 1cm = 2km





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

Panneaux informatifs implantés sur toutes les bretelles d'accès et en fin de section



C51a



C51b

Photos des panneaux de police variables en accès à la RN346





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

Photos des panneaux de police variables en section courante

